

Encore et toujours l'amiante

article d' Alain-Claude Galtié, donneur d' alerte à la Comédie Française de Paris

Au théâtre de la Crieé, à Marseille, il y avait deux employés touchés par des maladies professionnelles dues à l'amiante reconnues par la Sécurité Sociale. Une troisième personne semble maintenant souffrir d'une maladie due à la même cause.

L'amiante n'aurait été découvert qu'en 2008, à l'occasion d'un chantier de rénovation. Le désamiantage qui s'imposait a été réalisé cet été, mais, pendant le dépoussiérage de fin de chantier encore en cours, les personnels devaient travailler dans les locaux. "*Les ouvriers traversent les locaux et trimballent les poussières sans aucune protection*" dit le délégué du personnel SYNPTAC (syndicat CGT des personnels du théâtre et de l'action culturelle).

Un chantier de désamiantage non suivi de l'indispensable dépoussiérage fin, le dépoussiérage réalisé sans confinement, des employés exposés aux poussières résiduelles... J'ai connu et je vois sombrement que l' on a guère progressé en dépit de longues années d'information et de lutte pour le simple droit à la santé.

J'ai exercé le droit de retrait, pour la première fois le 6 novembre 1983, avec mes deux collègues du conditionnement d'air à la Comédie Française, pour que le chantier de protection que nous avons enfin obtenu soit réalisé avec confinement, mise en dépression du chantier, filtres absolus, sas d'accès et de décontamination, etc. Car le travail avait commencé sans aucune des mesures de sécurité obligatoires. En 1978, j'avais demandé l'aide d'**Henri Pézerat** et avais aussitôt commencé l'action d'information pour convaincre de la nécessité de maîtriser les pollutions d'amiante. J'ai dû la mener presque trente ans, jusqu'à mon départ en retraite, sans pouvoir éviter plusieurs morts, dont celle de mon plus jeune collègue qui s'était lui-même engagé dans ce combat. Le **site de Ban Asbestos France** aborde quelques péripéties de cette longue histoire (<http://www.ban-asbestos-france.com> rubrique lutttes/histoire).

Il a manifestement manqué à la Crieé l'alerte et l'information sur l'amiante que j'entretenais à la Comédie Française. Pourtant, la Crieé est aussi un théâtre national et entre la Comédie et la Crieé il y a la même administration... Quand j'informais à la Comédie et tentais de stimuler une prise de conscience, j'espérais bien que cet effort profiterait aux autres, et d'abord aux autres théâtres. Peine perdue. Rien ne passe. Rien ne peut profiter aux autres. Nous sommes dans la France du mépris pour les "*petits personnels*" (pensez, un technicien !), la France du cloisonnement et de la non-communication, la France de la répression des lanceurs d'alerte où l'information et les projets utiles à tous sont jetés aux oubliettes.

Dans cet autre lieu de culture, mais très ignorante des choses de la santé, j'ai éprouvé les plus grandes difficultés à exercer mon métier : le conditionnement d'air, lequel, tel que je l'ai appris, comporte la responsabilité de la qualité de l'air et le souci de la préservation de la santé des usagers. Mais, jusqu'au dernier moment, cette action d'intérêt général m'a valu blocage de la carrière et harcèlement. C'est banal dans ce pays où ceux qui assument leurs responsabilités même si cela défrise au-dessus, sont victimes de discrimination, déni de compétence, déclassement et pire, sans que nul ne s'en émeuve. Sans doute une composante importante de l'*identité française*, car, par exemple, aux USA, pays de moindre protection sociale nous dit-on, les *whistleblowers* sont socialement reconnus et protégés par la loi.

Le mépris vis à vis de l'information que je défendais et ma mise au placard auront donc coûté d'autres maladies et peut-être d'autres vies, et quelques spectacles annulés. C'est sans doute ce qu'ils nomment *la gestion*.

Tant que le fait d'oser mouiller sa chemise pour le bien commun ne sera pas reconnu comme une compétence particulière et protégé, il y aura encore beaucoup de drames et de souffrances.